



Risques
Qualité & Conseils



INSTITUT DU CERVEAU ET DE LA MOELLE EPINIÈRE (ICM)
47, boulevard de l'Hôpital
75013 PARIS

MARCHE D'ASSURANCES

Assurance de Responsabilité Civile Générale et Professionnelle



I. ACHETEUR

INSTITUT DU CERVEAU ET DE LA MOELLE EPINIÈRE
CHU PITIÉ-SALPÊTRIÈRE
47, boulevard de l'Hôpital
75013 PARIS

II. PROCEDURE

- ✓ Appel à candidature avec négociation et audition (éventuelle) des candidats

III. OBJET DU MARCHE

- ASSURANCE DE RESPONSABILITE CIVILE GENERALE ET PROFESSIONNELLE

VARIANTES

Les variantes sont autorisées, elles pourront porter sur les montants de garanties et les niveaux de franchise. La proposition de variante est facultative.

Dans le cas où le candidat proposerait une variante, celui-ci devra répondre obligatoirement à l'offre de base au risque de voir son offre rejetée.

Les variantes seront analysées selon les mêmes critères appliqués à l'offre de base définis au règlement de consultation.

PRESTATIONS SUPPLEMENTAIRES EVENTUELLES

Aucune prestation supplémentaire éventuelle n'est prévue à la présente consultation.

DUREE DU MARCHE

Le marché est conclu pour une durée de **3 ans et 11 mois, soit du 1^{er} février 2016 au 31 décembre 2019** inclus moyennant, en cas de résiliation, le respect d'un préavis de **quatre mois** pour chacune des parties à compter de la date d'échéance.

IV. PIÈCES CONTRACTUELLES DU MARCHE

Le marché est constitué par les documents contractuels énumérés ci-dessous :

- ✓ L'Acte d'engagement et son éventuelle annexe,
- ✓ Le Cahier des Clauses Techniques Particulières,
- ✓ Le Mémoire Technique,
- ✓ Et éventuellement, les conditions générales de l'Assureur et autres conventions spéciales complétant le Cahier des Clauses Techniques Particulières.



V. REPRESENTANT DE L'ACHETEUR

Anne BELLOD – Directeur de l'Administration

VI. PAIEMENTS

- Les demandes de paiement,
 - les cessions et nantissements de créance
- doivent être adressées et notifiées à Monsieur le Directeur de l'Administration – Anne BELLOD



VII. MARCHE

N° du marché :
Date de notification :

VIII. CANDIDATURE INDIVIDUELLE OU GROUPEMENT

CONTRACTANT 1 (en cas de candidature individuelle)

NOM – PRENOM :
MAIL – TELEPHONE :
POSTE OCCUPE :
NOM DE LA SOCIETE :
FORME JURIDIQUE :
ADRESSE DU SIEGE DE LA SOCIETE :
N°SIRET :

NOM DU CHARGE DE CLIENTELE REpondant

A LA CONSULTATION :
MAIL – TELEPHONE :
ADRESSE POSTALE POUR TOUTE COMMUNICATION :

CONTRACTANT 2 (en cas de groupement)

NOM – PRENOM :
MAIL – TELEPHONE :
POSTE OCCUPE :
NOM DE LA SOCIETE :
FORME JURIDIQUE :
ADRESSE DU SIEGE DE LA SOCIETE :
N°SIRET :



NOM DU CHARGE DE CLIENTELE REpondant

A LA CONSULTATION :

MAIL - TELEPHONE :

ADRESSE POSTALE POUR TOUTE COMMUNICATION :

CONTRACTANT 3 (en cas de groupement et co-assurance)

NOM - PRENOM :

MAIL - TELEPHONE :

POSTE OCCUPE :

NOM DE LA SOCIETE :

FORME JURIDIQUE :

ADRESSE DU SIEGE DE LA SOCIETE :

N°SIRET :

NOM DU CHARGE DE CLIENTELE REpondant

A LA CONSULTATION :

MAIL - TELEPHONE :

ADRESSE POSTALE POUR TOUTE COMMUNICATION :

CONTRACTANT 4 (en cas de groupement et co-assurance)

NOM - PRENOM :

MAIL - TELEPHONE :

POSTE OCCUPE :

NOM DE LA SOCIETE :

FORME JURIDIQUE :

ADRESSE DU SIEGE DE LA SOCIETE :

N°SIRET :

NOM DU CHARGE DE CLIENTELE REpondant

A LA CONSULTATION :

MAIL - TELEPHONE :

ADRESSE POSTALE POUR TOUTE COMMUNICATION :

NOM DES ASSUREURS	CAPACITE D'APERITION
TOTAL %

Le mandataire commun du groupement conjoint, dûment habilité, est la société :

.....



IX.ENGAGEMENT DU CANDIDAT

- 1) **Le candidat certifie** avoir pris connaissance des pièces du marché, dont le Cahier des charges des garanties :
 - **RESPONSABILITE CIVILE GENERALE ET PROFESSIONNELLE**



2) Et s'engage :

- Sans réserve, conformément aux documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations définies au présent marché.

- Avec réserves faites aux documents visés ci-dessus, indiquées au point XI « Réserves » du présent Acte d'Engagement, à exécuter les prestations définies au présent marché.

L'offre ainsi présentée ne le lie toutefois, que si son acceptation lui est notifiée dans un délai de 180 jours à compter de sa réception par l'Acheteur.



X. TARIFICATION

OFFRE DE BASE

GARANTIES	TAUX HT	TAUX TTC	PRIME HT	PRIME TTC
1) Responsabilité civile générale (toutes activités confondues + formation + communication y compris Garanties de recherches biomédicales et fondamentales <u>en tant que simple utilisateur</u>)				
2) Garanties de responsabilités en données de santé				
TOTAL 1) + 2)				



XI. RESERVES

Si le candidat s'est engagé à exécuter les prestations avec réserves :

Nombre de réserves

Les réserves doivent être numérotées et détaillées en annexe.

XII. PAIEMENT

Les modalités du règlement des comptes du marché sont spécifiées au Cahier des charges.
La personne publique se libérera des sommes dues au titre du présent marché par virement au crédit du compte identifié ci-dessous :

Relevé d'Identité Bancaire

Code Banque	Code Guichet	Numéro de Compte	Clé RIB	Domiciliation

IBAN

BIC

Toutefois, la personne publique se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en faisant porter les montants de celles-ci au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation du marché ou de sa mise en régie à mes (nos) torts exclusifs ne pas tomber, que la société pour laquelle j'interviens (nous intervenons) ne tombe pas, sous le coup de l'interdiction concernant les liquidations ou redressements judiciaires, les infractions au Code Général des Impôts, les interdictions d'ordres législatifs, réglementaire ou de justice.

J'affirme (nous affirmons) sur l'honneur que les prestations réalisées dans le cadre du présent marché le sont avec des salariés employés régulièrement au regard des articles L.320, L. 143-3 et R.143-2 du Code du Travail.

Conformément à l'article L8222-6 du code du travail, des pénalités seront infligées au cocontractant s'il ne s'acquitte pas des formalités mentionnées aux articles L. 8221-3 à L. 8221-5. Le montant des pénalités est, au plus, égal à 10 % du montant du contrat et ne peut excéder celui des amendes encourues en application des articles L. 8224-1, L. 8224-2 et L. 8224-5.



XIII. SIGNATURE DU (DES) CANDIDAT(S)

Fait en un seul original

A....., le.....

Mention(s) manuscrite(s)

« LU ET APPROUVE »

Signature(s) et cachet du titulaire.

A NOTER : signatures obligatoires de tous les contractants



XIV. ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR L'ACHETEUR

INSTITUT DU CERVEAU ET DE LA MOELLE EPINIÈRE – CHU PITIÉ –SALPÊTRIÈRE - 47,
Boulevard de l'Hôpital – 75013 PARIS

Accepte la présente offre pour valoir Acte d'Engagement du marché selon les modalités ci-dessous :

10

Conditions de garantie : Montant du marché :Euros TTC (y compris frais, taxes d'assurance, fonds de compensation catastrophes naturelles et attentats)

Fait à Paris, le / / 20

Le Représentant de l'Acheteur :



XV. NOTIFICATION DU MARCHE

La notification du contrat a été reçue

- Contre récépissé
- Par lettre recommandée

Le :

Le titulaire